

HYDROC

B.P.177
205-207 Allée Sainte-Anne
La Garde Adhémar
26702 PIERRELATTE Cedex (France)
TEL 04 75 97 26 26
E-MAIL hydroc@orange.fr

GEOLOGIE HYDROGEOLOGIE GEOTECHNIQUE ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT
La Garde-Adhémar, le 18/05/22 www.hydroc-geologie.fr

FACTURE 22E265

Parcelle OBJET : expertise GEOLOGIQUE G1PGC
44 Lots 1 Marco lot
VAISON LA ROMAINE L'ESSENTIEL LE BRUSQUET
Relevé de sondages à la pelle mécanisée, essais pénétrométriques
Reprise des éléments de l'étude G1ES

ENVOL

1729 avenue de la Pompignane
34000 Montpellier

PAYE	COMPTABILISE
LE. 06. 07. 22	N°
PAR. Vir	05. 005
DE 3780	

Désignation	Unité	Tarif H.T.	Qté	Tarif H.T.
Avis géologique expertise 2022				
Honoraires : Expertise, note de synthèse G1PGC (PDF)	ji	850,00	2	1700,00
Hors honoraires : Déplacement – visite sur site (G0)	jt	700,00	2	1400,00
Préparation de Chantier DICT	u	50,00	1	50,00
Edition du rapport et envoi postal	u	30,00	PM*	
TOTAL HT				3150,00
T.V.A. 20%				630,00
TOTAL T.T.C.				3780,00

FF forfait ; U unité ; M1 mètre linéaire ; Ji journée d'ingénieur.
* PM : pour mémoire : prix rajouté à la facturation si la prestation est effectuée par nos soins.

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION

18/05/2022

Stornello Gérald
Responsable opérationnel travaux

HECTARE

URBANISME DURABLE
EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABANES
04 42 02 00 92
SIREN 1351 533 660

HYDROC
Docteur Xavier TSCHANZ

RIB CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES

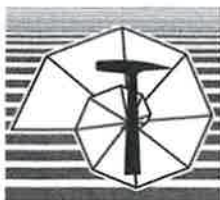
CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	AGENCE
13906	00135	71617965000	74	PIERRELATTE

TVA : FR 39 389 078 940, IBAN : FR76 1390 6001 3571 6179 6500 074, SWIFT : AGRIFRPP839
EN CAS DE VIREMENT LES FRAIS EVENTUELS SONT A LA CHARGE DU DEBITE

SAS
HYDROC
SIRET 389 078 940 00027
Code APE 7112B
1/1

Pénalités de retard de paiement : 5 fois le taux légal, applicable au delà de la date d'exigibilité.
Frais de dossiers de recouvrement dus sous 5 jours suivants le dépassant l'échéance: forfait H.T.: 40 euros, frais annexes et accessoires en sus.
Sans escompte applicable. TVA sur les encaissements..

Le rapport d'étude reste en plein propriété de HYDROC jusqu'au règlement complet de la facture correspondante, toute utilisation anticipée sans accord préalable pourra faire l'objet de poursuites.



HYDROC

205-207 Allée Sainte-Anne
26700 LA GARDE ADHEMAR
E-MAIL hydroc@orange.fr

GEOLOGIE HYDROGEOLOGIE GEOTECHNIQUE ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT

La Garde-Adhémar, le 20/04/2022 XT 2022447 www.hydroc-geologie.fr

PROPOSITION D'INTERVENTION

HECTARE

44 Lots, 1 Macro lot

VAISON LA ROMAINE, L'ESSENTIEL LE
BRUSQUET

OBJET : expertise GEOLOGIQUE GIPGC

Relevé de sondages à tarière, essais pénétrométriques, reprise des
éléments de l'étude G1ES

SAS HECTARE

ZI Les Portes Domitienne
RN 113
34741 VENDARGUES

Expertise en réponse au décret n° 2019-495 du 22 mai 2019 relatif à la prévention des risques de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux.

Avis géologique comportant : une visite sur le site, permettant le recueil des observations, les données géologiques visibles et bibliographiques disponibles, relevés de sondages, des essais pénétrométriques, analyses de laboratoire si nécessaire, un avis sur la nécessité de la réalisation d'études géologiques complémentaires adaptées, La création des accès est la charge du Maître d'Ouvrage

Désignation Avis géologique expertise 2022	Unité	Tarif H.T.	Qtt	Tarif H.T.
Honoraires : Expertise, note de synthèse GIPGC (pdf)	ji	850,00	2	1700,00
Hors honoraires : Déplacement – visite sur site (G0)	jt	700,00	2	1400,00
Préparation de Chantier DICT	u	50,00	1	50,00
Edition du rapport et envoi postal	u	30,00	PM*	
TOTAL HT				3150,00
T.V.A. 20%				630,00
TOTAL T.T.C.				3780,00

FF forfait ; U unité ; M1 mètre linéaire ; Ji journée d'ingénieur.
* PM : pour mémoire : prix rajouté à la facturation si la prestation est effectuée par nos soins.

Proposition valable 30 Jours, règlement à la commande.

Nous avons établi cette proposition suite à votre demande, veuillez avoir l'amabilité de nous renvoyer cette page renseignée :

Nom et adresse ENVOL 1729 avenue de la Pompiagne 34000 Montpellier	Adresse de facturation si différente de celle d'envoi du rapport ENVOL 1729 avenue de la Pompiagne 34000 Montpellier
Il n'existe pas de réseaux souterrains sur la parcelle* ~~Il existe des réseaux souterrains sur la parcelle, ils seront identifiés et signalés par le maître d'ouvrage*~~ Accepte votre offre de service pour un montant de ...3150.....Euros *	N'accepte pas votre offre de service * (vous pouvez en indiquer les raisons)

***Barrer les mentions inutiles**

DATE SIGNATURE

27/04/2022

ENVOL
75 ZI Portes Domitienne
CS 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX
Tél 04 67 99 84 83
Siret : 831 824 011 00015

HYDROC

Docteur Xavier TSCHANZ

RIB CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	AGENCE
13906	00135	71617965000	74	PIERRELATTE

TVA : FR 39 389 078 940, IBAN : FR76 1390 6001 3571 6179 6500 074, SWIFT : AGRIFRPP839

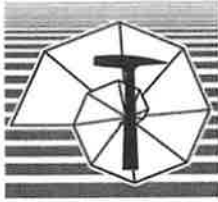
En cas de virement, les frais éventuels sont à la charge du débiteur.

HYDROC
16 LOT LES GRANDS PRES
84100 ORANGE
Tél 04 90 60 11 51

SARL au capital de 38112 Euros
HYDROC
SIRET 389 078 940 00027
Code APE 7112B

Pour tout règlement dépassant le délai prévu, une pénalité de 0,83% par mois sera appliquée
Frais de dossiers de recouvrement dus sous 5 jours suivants l'échéance: forfait H.T : 40 euros, frais annexes et accessoires en sus.
TVA sur les encaissements.
En cas de contestation d'action en recouvrement, le Tribunal de Commerce du ressort de notre siège social est la seule compétente

Le rapport d'étude reste en pleine propriété de HYDROC jusqu'au règlement complet de la facture correspondante, toute utilisation anticipée sans accord préalable pourra faire l'objet de poursuites.



HYDROC

205-207 Allée Sainte-Anne
26700 LA GARDE ADHEMAR
E-MAIL hydroc@orange.fr

GEOLOGIE HYDROGEOLOGIE GEOTECHNIQUE ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT

La Garde-Adhémar, le 20/04/2022 XT 2022447 www.hydroc-geologie.fr

Afnor, Normes en ligne pour : HYDROC SA le 24/03/2014 à 07:31

NF P94-500:2013-11

NF P 94-500

— 16 —

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.
ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1) Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases : <u>Phase Étude de Site (ES)</u> Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site. — Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours. — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs. <u>Phase Principes Généraux de Construction (PGC)</u> Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées. — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).
ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2) Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases : <u>Phase Avant-projet (AVP)</u> Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées. — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques. <u>Phase Projet (PRO)</u> Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site. — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités. <u>Phase DCE / ACT</u> Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques. — Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notes techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel). — Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.